



5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Concevoir et piloter les projets Eau, Hygiène et Assainissement dans le respect des normes humanitaires			
<p>Le responsable de projet Eau ; Hygiène et assainissement (EHA) :</p> <p>Identifie les problématiques EHA et celles liées aux autres secteurs (nutrition, santé animale, santé) et il élabore des hypothèses. Pour ce faire, il repère les vulnérabilités (situation de handicap, VIH, personnes âgées notamment) et il identifie les enjeux concernant leurs besoins, leurs droits et leur protection.</p> <p>Il collecte les données nécessaires à une compréhension fine du contexte. Pour cela il :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élabore des outils participatifs de collecte de données en collaboration avec les acteurs EHA et les communautés • identifie l'équipe de diagnostic, la zone et la temporalité de l'enquête - en coordination avec le secteur EHA - et il supervise la collecte de données 	<p>1.1 Identifier les besoins en EHA d'une population en s'appuyant sur la collecte et le traitement d'indicateurs spécifiques au domaine - en les comparant avec des normes en vigueur - en vue d'apporter une réponse humanitaire appropriée et inclusive.</p>	<p>Etude de cas individuelle écrite (1 h) portant sur l'analyse d'une situation sécuritaire en contexte de mission humanitaire.</p> <p>Etude de cas individuelle écrite (2 h) portant sur l'analyse des besoins EHA dans un contexte humanitaire donné. Productions attendues : construction d'un cadre logique de projet, rédaction de critères et d'outils de suivi de la qualité du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principales menaces et vulnérabilités associées sont identifiées • Les mesures d'atténuation de l'impact sont identifiées • Les mesures de gestion d'incidents correspondant au contexte sont identifiées • Les principaux aspects du DIH et de la qualité/redevabilité sont appliqués dans l'analyse de l'environnement de l'action humanitaire • L'analyse s'appuie sur des normes Qualité

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>• cartographie le marché des services et des produits WASH sur le territoire concerné par les projets</p> <p>Il compile, trie, formalise et interprète les données de l'enquête, afin de valider ou réorienter les hypothèses ou les problématiques EHA</p> <p>Il contribue à l'analyse des risques sociaux, environnementaux, sanitaires liés aux futurs impacts des projets</p> <p>Il organise la phase de retour aux communautés cibles de manière inclusive.</p> <hr/> <p>Il identifie les parties prenantes du projet EHA en intégrant les communautés bénéficiaires, les réseaux d'opérateurs privés et les services déconcentrés de l'Etat.</p> <p>Il élabore les stratégies de partenariat pour favoriser l'implémentation et la coordination du projet</p> <p>Il pilote les partenariats et accompagne les partenaires locaux de l'aide</p> <p>Il s'intègre aux clusters de coordination.</p> <hr/> <p>Il élabore avec les communautés les modalités d'implémentation du projet et supervise sa mise en œuvre</p>	<p>1.2 Se coordonner avec les acteurs en présence dans le respect des mécanismes de coordination du secteur humanitaire, et au besoin mettre en place des partenariats qui renforcent les capacités locales afin de s'assurer de la complémentarité de la réponse humanitaire avec celle des autres acteurs</p>	<p>Cas pratique (scénario fictif en ONG) réalisé en groupe collaboratif portant sur la conception d'un projet humanitaire en EHA, suivi d'une soutenance orale de 40 minutes. Les productions attendues sont :</p> <p>* Un dossier écrit comportant</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse contextuelle, humanitaire et sécuritaire de la zone d'intervention prenant en compte les thématiques transversales - un cadre logique du projet, complété - un plan d'action et un chronogramme du projet - une estimation des ressources matérielles nécessaires <p>* des supports complémentaires pour la présentation orale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs locaux, nationaux et internationaux sont identifiés, leurs rôles et responsabilités sont décrits • Des accords de partenariats sont rédigés et partagés • Les projets se réfèrent aux normes définies par les clusters de coordination
	<p>1.3 Elaborer la stratégie d'intervention du projet EHA – y compris l'identification des risques inhérents aux projets et les facteurs de renforcement de la résilience– et superviser sa mise en œuvre en lien avec la stratégie de l'organisation et le contexte humanitaire afin de guider les réorientations si nécessaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie d'intervention répond aux besoins identifiés et prend en compte les standards et principes humanitaires • Les projets et activités proposées se réfèrent aux standards humanitaires • La conception du projet prend appui sur des outils du cycle de projet • Les phases du cycle de projet sont respectées • Les outils de planification, suivi et pilotage sont cohérents et pertinents : formulations explicites, indicateurs SMART, prise en compte des facteurs contextuels, prise en compte des thématiques transversales (genre, handicap, environnement, protection).



REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Il définit les objectifs, résultats attendus et activités du projet. Il définit des objectifs liés à l'accessibilité et à la conception universelle des ouvrages</p> <p>Il suit et évalue les activités et rend compte en interne et externe de l'avancement du projet</p> <p>Il réalise une veille sur l'évolution du contexte sécuritaire et propose des ajustements de la stratégie au besoin.</p>			

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2. Coordonner les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire			
<p>Le responsable de projet Eau ; Hygiène et assainissement (EHA) :</p> <p>Identifie les matériels et équipements nécessaires à la mise en œuvre des activités en distinguant ceux qui peuvent être commandés localement</p> <p>Il définit les spécificités techniques fonctionnelles des matériels</p> <p>Il définit la commande technique aux prestataires (cahier des clauses techniques et particulières)</p> <p>Il réquisitionne les moyens matériels liés au projet au travers des procédures en usages dans l'organisation</p> <p>Il réceptionne le matériel et les équipements et contrôle leur conformité</p> <p>Il supervise la maintenance des équipements techniques en EHA.</p> <hr/> <p>Il contribue au recrutement des équipes du projet EHA en élaborant les fiches de poste et en participant aux processus de sélection, conformément aux prescriptions de l'équipe RH et au droit du travail local.</p>	<p>2.1 Mobiliser les matériels et prestataires EHA conformément aux procédures logistiques de l'organisation en s'appuyant sur les acteurs et services du marché local et en prenant en compte les risques environnementaux.</p> <p>2.2 Recruter, encadrer, évaluer les équipes du projet dans le respect du cadre légal du pays, des procédures de l'organisation, afin que le projet dispose de ressources humaines compétentes et adaptées.</p>	<p>Etude de cas individuelle (1h) - cas fictif en ONG.</p> <p>Livrables attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'approvisionnement - Un chronogramme d'activités - Une demande d'achat ou une demande de sortie de stock <p>Etude cas individuelle (2h) portant sur le recrutement, la gestion, la motivation d'une équipe multiculturelle d'un projet humanitaire en EHA.</p> <p>Etude cas individuelle (2h30) portant sur l'établissement d'un budget prévisionnel, d'un plan de financement et le pilotage budgétaire une projet EHA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan d'approvisionnement inclue les priorités d'achat et est réaliste dans le contexte humanitaire donné. C'est-à-dire qu'il prévoit des délais en tenant compte des contraintes. • Le chronogramme d'activité prend en compte les contraintes d'approvisionnement • La demande d'achat est précise c'est-à-dire qu'elle comprend des spécificités techniques pour le logisticien <ul style="list-style-type: none"> • Les fiches de poste décrivent les principales responsabilités du poste et les déclinent en activité avec des verbes d'action • Les objectifs de travail définis pour les membres de l'équipe sont SMART • Des évaluations de performance régulières sont menées avec les membre de l'équipe sur la base des objectifs définis • Le rôle du manager est clairement identifié dans le processus de recrutement, qui respecte les politiques et procédures RH de l'organisation • Le dimensionnement de l'équipe reflète les besoins des projets et leurs évolutions • Les responsabilités hiérarchiques et fonctionnelles sont distinguées

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Il manage les équipes du projet EHA en supervisant leurs activités et en évaluant leur performance – y compris gérer les éventuels conflits et les manquements liés à leur activité</p> <hr/> <p>Il forme les personnels impliqués sur les projets EHA</p> <p>Il veille au respect des chartes et codes déontologiques</p> <hr/>	<p>2.3 Accompagner et former les équipes du projet EHA en intégrant la dimension interculturelle afin de garantir un personnel travaillant en accord avec le mandat de l'organisation et les objectifs du projet.</p>	<p>Un cas pratique (scénario fictif en ONG internationale) réalisé en groupe collaboratif avec soutenance orale de 40 minutes. Le cas porte sur la gestion des ressources humaines et la gestion financière de projets humanitaire EHA. Les livrables attendus sont :</p> <p>* un dossier écrit comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des fiches de postes - un organigramme - un prévisionnel de recrutement - une note de cadrage sur l'accompagnement du personnel - un plan de financement - un budget prévisionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Le style de management adopté est approprié aux situations rencontrées afin de favoriser l'autonomie des personnes sur leur poste • La démarche interculturelle est appliquée dans les relations de travail • Le mode de management des équipes est adapté au besoin du projet et intègre la dimension interculturelle • Des techniques sont utilisés pour favoriser la motivation <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • Des actions sont menées pour construire la confiance et la cohésion dans l'équipe • Les notions de protection, de prévention des comportements à risque et de devoir de diligence sont comprises et appliquées • Des feedbacks constructifs sont délivrés de manière régulière pour favoriser le développement des compétences des membres de l'équipe • Les techniques de communication positives et efficaces sont utilisées dans les relations avec les membres de l'équipe. • Les techniques de gestion de conflit sont appliquées pour désamorcer les situations professionnelles difficiles • Des actions de formation sont mises en place pour renforcer les compétences si besoin.



REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>IL élabore et pilote le budget du projet EHA</p> <p>Il participe à la stratégie de financement des projets EHA en identifiant les bailleurs de fonds potentiels et en fournissant les éléments techniques nécessaires à la demande de financement et au reporting.</p>	<p>2.4 Définir et suivre le budget du projet Eau Hygiène et Assainissement dans le respect des procédures internes et des critères d'éligibilités des bailleurs de fonds pour garantir une utilisation efficiente et éthique des fonds alloués</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le choix des bailleurs et/ou des sources de financement est argumenté • Le plan de financement répond aux besoins de l'ONG et aux exigences des bailleurs • Le budget prévisionnel des projets prend bien en compte l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation des activités (matériel et Ressources Humaines) • La stratégie de gestion et pilotage budgétaire proposée tient compte des exigences des bailleurs et permet une optimisation des fonds disponibles. • Les réorientations budgétaires sont argumentées

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3. Concevoir des activités favorisant l'amélioration des conditions d'hygiène ainsi que la participation communautaire dans un projet EHA, dans le respect des normes humanitaires et en intégrant la dimension interculturelle			
<p>Le responsable de projet Eau ; Hygiène et assainissement (EHA) :</p> <p>Identifie les vulnérabilités de la population en matière d'hygiène, de santé publique et de santé environnementale en incluant l'ensemble des acteurs (communautés, acteurs de santé...)</p> <p>Sur la base d'une écoute active des communautés, il analyse les systèmes d'organisation sociale, les attitudes et les pratiques en termes d'hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il adopte une approche intégrée en prenant en compte les aspects transversaux : genre, âge, handicap, droits, protection, inclusion • Il analyse les facteurs bloquants et facilitants des changements de comportement et d'amélioration de l'hygiène (menstruelle, alimentaire, environnementale etc.) <p>En incluant les communautés : il formalise une stratégie et élabore les activités à mettre en œuvre afin de faciliter les changements de comportement et l'amélioration de l'hygiène des populations</p> <p>Il supervise et suit la mise en œuvre des activités de sensibilisation auprès des populations cibles</p>	<p>3.1 Concevoir et mettre en œuvre les actions inclusives de promotion de l'hygiène – dans le respect des standards humanitaires – en intégrant le lien EHA / Santé publique / Santé Environnementale et en s'appuyant sur les communautés afin de prévenir les maladies</p>	<p>Test de connaissances (questions ouvertes) portant sur les fondamentaux de l'épidémiologie et de la réponse aux épidémies (1h) : Ressource documentaire non autorisée</p> <p>Etude cas individuelle (2h30 h) basée sur un contexte réel portant sur la promotion de l'hygiène et la participation communautaire. Ressource documentaire autorisée</p>	<p>Dans un contexte donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la méthode d'enquête proposée permet d'évaluer les problèmes d'hygiène (maladies liées à l'EHA et leurs modes de transmission) et de fixer des objectifs pour les résoudre • des modèles de changement de comportement et de changement social proposés servent à planifier des actions de promotion d'hygiène. • La stratégie de communication pour le changement de comportement proposée permet d'adresser le problème • Les kits hygiène choisis répondent aux besoins des populations et la stratégie de mise à disposition tient compte des contraintes liées à l'environnement et aux capacités de l'organisation. • Les solutions proposées tiennent compte des différentes approches de la PHPC.

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Il propose une stratégie de réponse aux épidémies en se coordonnant avec les acteurs en présence (Etat, cluster WASH, cluster Santé...) et en s'intégrant dans la stratégie générale de préparation et de réponse aux épidémies.</p> <hr/> <p>En s'appuyant sur la communauté et sur la base d'une écoute active, il organise les enquêtes sanitaires pour identifier les sources de contaminations potentielles sur les ouvrages</p> <p>Il implique les communautés dans l'identification des besoins EHA et dans l'élaboration des actions à mener – en y intégrant notamment les principes de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)</p> <p>Il intègre les communautés dans le design des actions d'amélioration des conditions sanitaires et dans la mise en œuvre des constructions ou réhabilitations d'ouvrages</p> <p>Il organise la mobilisation des ressources nécessaires à la construction ou la réhabilitation des ouvrages en s'appuyant sur la communauté</p> <p>Il formalise l'engagement communautaire par la mise en place d'accord Organisation / Communauté</p> <p>Il renforce la communauté et les compétences de ses membres – par exemple via la formation de techniciens spécialisés – afin d'améliorer la durabilité des actions et réduire les risques de catastrophes éventuelles à venir</p>	<p>3.2 Organiser l'implication de la communauté et des acteurs locaux dans la conception et la mise à disposition des infrastructures EHA – dans le respect des standards du secteur – afin de favoriser la durabilité des résultats de l'intervention</p>	<p>Cas pratique (scénario fictif en ONG) à réaliser en groupe collaboratif avec soutenance (40 minutes). Livrables attendus :</p> <p>- Un dossier présentant une stratégie d'intervention sur la promotion de l'hygiène co-construite et co-mise en oeuvre avec les communautés et les personnes affectées.</p>	<p>Les solutions proposées tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des piliers / dimensions de la durabilité et leur interdépendance • de l'évaluation de la viabilité des systèmes de gestion de l'eau sur le plan social, institutionnel, économique, technique et environnemental • de l'analyse des parties prenantes dans la gestion des services EHA <p>Les solutions proposées incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une stratégie pour soutenir et influencer les parties prenantes • les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau • un Water Safety Plan pour un système d'approvisionnement en eau simple



REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. Concevoir et assurer la mise en œuvre des infrastructures de fourniture d'eau potable et d'assainissement des projets Eau, Hygiène et Assainissement lors d'une intervention humanitaire			
<p>Le responsable de projet Eau ; Hygiène et assainissement (EHA) :</p> <p>Evalue les usages de l'eau des communautés : consommation, hygiène, lavage des mains, écoles, santé, élevage, irrigation...</p> <p>Il évalue les usages et besoins des personnes vulnérables (handicap, personnes âgées, enfants...)</p> <p>Il analyse les besoins en eau</p> <p>Il analyse les besoins en matière d'assainissement en lien avec les problématiques de santé environnementale : gestion des excréta, gestion des eaux stagnantes, des eaux usées et des boues, gestion des déchets ménagers et médicaux, risques de propagation des vecteurs</p> <p>Il analyse les besoins en matière d'infrastructure d'hygiène corporelle et de lavage de mains</p> <p>Il identifie les infrastructures de fourniture d'eau, d'assainissement et d'hygiène existantes et leurs conditions d'accès</p>	<p>4.1 Evaluer les besoins quantitatifs et qualitatifs en infrastructures EHA de la zone d'intervention dans le respect des standards humanitaires du secteur Eau Hygiène et Assainissement</p>	<p>Etude de cas portant sur l'évaluation de la ressource en eau et incluant les thématiques géologie, hydrologie, hydrogéologie. 2h Ressource documentaire autorisée.</p> <p>Test de connaissance sur la qualité et l'analyse de l'eau (0h30). Ressource documentaire non autorisée.</p> <p>Etude de cas individuelle (cas fictif en ONG) portant sur l'adduction d'eau potable, le traitement de l'eau, les forages, les pompes. 2h</p>	<p>Dans un contexte donné, le plan d'analyse de l'eau inclue tous les paramètres requis (lieux/niveau, moments, personnes responsables des contrôles, le matériel requis et les méthodes employées...)</p> <p>Dans un contexte donné, les différentes ressources en eau sont identifiées, la quantité d'eau qu'elles sont capables de fournir est estimée et les risques liés sont identifiés.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Il collabore avec les parties prenantes (services techniques et autres services déconcentrés de l'Etat).</p> <hr/> <p>Il identifie les différentes ressources en eau disponibles sur la zone en prenant en compte : géologie, hydrologie et hydrogéologie...</p> <p>Il évalue les quantités d'eau disponibles</p> <p>Il mesure la qualité de l'eau disponible en utilisant les tests en vigueur</p> <p>Il identifie les sources de pollution potentielle et les facteurs influençant la qualité de l'eau.</p> <hr/> <p>Il élabore le cahier des charges des ouvrages à réaliser en incluant les communautés locales et en s'appuyant sur les principes de la conception universelle et de l'accessibilité (handicap, personnes âgées, enfants...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il anticipe les coûts financiers et les impacts environnementaux (surexploitation de la ressource en eau, pollutions liées à un mauvais assainissement...) et prévoit des mesures de mitigation • Il analyse les facteurs limitant à la mise en œuvre des options envisagées tant dans l'exploitation de la ressource en eau que dans l'assainissement 	<p>4.2 Evaluer les sources d'eau disponibles les plus appropriées aux besoins de la population cible du projet EHA, en prenant en compte les risques liés au changement climatique et afin de favoriser l'efficacité, l'efficience et la durabilité du projet.</p>	<p>Etude de cas individuelle portant sur la gestion de chantier et l'assainissement. 2h</p> <p>Cas pratique (scénario fictif d'une ONG) à réaliser en groupe collaboratif avec soutenance (40 minutes). A partir d'un rapport d'évaluation technique dans un contexte donné, les livrables attendus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie technique d'intervention (narratif) - Les activités identifiées - Un estimatif des quantités des besoins en matériaux - Un cahier des charges pour au moins une réalisation technique - Un plan de suivi de la qualité de l'eau - Un chronogramme d'intervention - Un plan d'engagement de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • La proposition de dimensionnement répond aux besoins des populations • Les solutions proposées répondent aux contraintes techniques et optimisent les infrastructures et sources locales existantes. • Les propositions pour le traitement de l'eau garantissent un accès à l'eau en quantité et qualité aux populations bénéficiaires, y compris les personnes vulnérables et en situation de handicap • Les propositions techniques et de matériel/outillage permettent la construction d'un forage/puits si besoin • Les propositions permettent l'entretien et la maintenance/réhabilitation d'un puits / forage si besoin
	<p>4.3 Concevoir, réaliser, exploiter et maintenir les infrastructures EHA de manière inclusive et adaptée en impliquant les communautés bénéficiaires du projet EHA afin de favoriser et la durabilité des résultats de l'intervention.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les types de latrine proposés répondent aux besoins identifiés et prennent en compte les risques et menaces pour les personnes vulnérables et les personnes en situation de handicap • Les besoins en entretien/vidange des ouvrages sont identifiés • Les solutions pour la récupération des eaux usées tiennent compte de la capacité d'infiltration du sol

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Il supervise l'élaboration des devis quantitatifs, des plans, des recommandations techniques <p>Il pilote les opérations de construction / réhabilitation des ouvrages en impliquant les communautés locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il coordonne la production des pièces techniques nécessaire à la réalisation des ouvrages • Il gère l'approvisionnement en matériels pour le chantier <p>Il exploite et maintient les infrastructures de fournitures d'eau et de traitement des eaux usées, des excréta et des déchets solides en impliquant les communautés locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il organise l'approvisionnement en énergie nécessaire au fonctionnement des infrastructures EHA. • Il prévoit un système de maintenance des infrastructures incluant des personnels de la communauté formés et équipés des matériels adéquats • Il renforce les marchés locaux et notamment la disponibilité de pièces de rechange pour les infrastructures de la zone 			<ul style="list-style-type: none"> • La fosse septique tient compte des spécificités requises pour optimiser le traitement des excréta • Des solutions techniques pour le traitement optimal des déchets solides (comme les boues de vidanges) sont proposées • La stratégie d'intervention permet l'amélioration de l'environnement • La stratégie d'intervention est construite en impliquant les communautés et acteurs concernés